

**Dossier d'habilitation, de renouvellement et de bilan
Diplôme d'Université**

Intitulé :	DIU de REANIMATION
Domaine :	
Niveau du diplôme :	
Niveau requis :	
Durée de la formation :	1 an
Formation diplômante :	
Année d'ouverture :	2012
Année d'échéance :	2013

I - Fiche d'identité de la formation

1 – Responsables

Responsable(s) de la formation :

Nom, prénom	Qualité	CNU/champ disciplinaire	E-mail professionnel
ROBERT René	PUPH	48-02	R.robert@univ-poitiers.fr

Autres responsable(s) de la formation :

Nom, prénom	Responsabilité	E-mail professionnel
		@univ-poitiers.fr
		@univ-poitiers.fr
		@univ-poitiers.fr

2 – Références institutionnelles

UFR, école ou institut :

Localisations des enseignements (citer toutes les localisations envisagées) : Poitiers, Tours, Limoges

Partenariats locaux, nationaux ou internationaux, co-habilitation, co-diplomation, délocalisation à l'étranger :

Date et avis du Conseil de Faculté, d'Ecole ou d'Institut :

Date et avis du CEVU :

Date et avis du CA :

En cas de renouvellement, préciser la date de création initiale (*vote CA*) : 2010

3 – Type de diplôme et effectifs attendus (cocher les cases correspondantes)

Type de formation	Oui / Non	Effectif attendu
Formation initiale		
Formation continue		25
A distance		

II – Objectifs et contexte de la formation

1. Objectifs pédagogiques

a – Objectifs scientifiques (connaissances) : Offrir un perfectionnement théorique et pratique pour améliorer la prise en charge infirmière des patients en réanimation en intégrant les différentes défaillances d'organe, leurs prise en charge en particulier par les techniques de suppléance d'organe. Apporter une formation spécifique en éthique d'une part et en recherche clinique d'autre part.

b – Objectifs professionnels (compétences) : Le DIU est créé pour répondre à un besoin de formation spécifique des infirmières diplômées d'état (IDE) en réanimation médicale. La formation initiale des IDE les prépare incomplètement à prendre en charge des patients en réanimation. Il n'existe que peu de support théorique à cette formation.

2. Place de la formation dans l'offre de l'établissement, articulation avec les autres formations

Ce DIU est un des rares DIU de réanimation destiné aux infirmier(e)s en France. Il s'articule avec une formation régionale organisée au CHU (perfectionnement en réanimation) mais qui n'a pas le volume horaire ni l'amplitude de ce DIU

3. Partenariats

Equipes de Réanimation de Tours, Limoges, La Roche sur Yon, Angoulême

III – Organisation de la formation

1 - Contenus et types d'enseignement

Volume horaire global pour un étudiant pour ce diplôme : 95 heures

Dont :

- cours : 45 heures
- TD : 30 heures
- TP : 0 heures
- Travail personnel : 20 heures
- stage : heures (base : 35h/semaine)

Précisions sur les contenus et articulation : L'enseignement est réalisé sous forme de modules. Les modules sont groupés par sessions de 1 ou de 2 journées par mois. Les sessions ont lieu à Poitiers, Tours ou Limoges

Précisions sur le stage et articulation avec la formation (justifier la présence d'un stage dans la maquette) : Chaque inscrit travaillant en service de Réanimation, il n'y a pas de stage supplémentaire nécessaire pour ce DIU

2 - Equipe pédagogique

a – Intervenants académiques :

Nom et qualité des enseignants	Section CNU/champs disciplinaire	Nom et qualité des enseignants	Section CNU/champs disciplinaire
ROBERT René PU-PH Réanimation	48-02		
DEQUIN P-François PU-PH Thérapeutique	48-02		
PERROTIN Dominique PU-PH Réanimation	48-02		
VIGNON Philippe PU-PH Réanimation	48-02		
MIMOZ O PU-PH Anesthésie-Réanimation	48-01		
GOUDET Véronique CCA			
GUILLON A CCA Tours			
CHARRIER F CCA Poitiers			

b - Participation de professionnels à la conception des programmes et aux enseignements :

Nom prénom	Fonction	Entreprise	Secteur activité entreprise	Heures effectuées
FRAT Jean-Perre	PH	CHU Poitiers		2
PINSARD Michel	PH	CHU Poitiers	BADIN Julie PH Poitiers	2
MARTIN-LEFEVRE	PH	CH La Roche s Yon	BOURSIER Laurent IDE	4
GISSOT Valérie	PH	CHU Tours		3
FRANCOIS Bruno	PH	CHU Limoges		4
BOULAIN Thierry	PH	CH Orléans		4
NANADOUMGAR H	PH	CHU Poitiers		1
VINATIER Isabelle	PH	CH La Roche s Yon		3

3. Publics concernés

– Conditions d'admission : Infirmièr(e) ayant un diplôme d'état. Priorité aux IDE qui travaillent en réanimation.

Les demandes d'inscription sont validées par le responsable d'enseignement de chacune des UFR participant au DIU

– Origine des étudiants : IDE de réanimation de la région Poitou-Charentes ou autres régions

4 – Contenu de la formation et contrôles des connaissances et des compétences

Module ou enseignement	Volume horaire effectif annuel pour l'étudiant				MCC		
	CM	TD	TP	Encadr. étudiant	Type d'épreuve (CC, CT)	Modalités des épreuves (écrit, oral, dossier...)	Nombre d'épreuves du module / enseignement
Module 1- Respiratoire physiologie et physiopathologie Pathologies : ALI/ ARDS ; exacerbation BPCO- asthme aigu Atelier pratique : Oxygénothérapie Aérosol thérapie Intubation Trachéotomie Fibroscopie bronchique Drainage thoracique	3	3		Dequin Guillon			
Module2 -Ventilation mécanique Principes de ventilation artificielle Modes de ventilations Surveillance d'un patient sous ventilation artificielle Sevrage ventilation mécanique Atelier pratique : Ventilation non invasive Ventilation invasive	4	3		Dequin Guillon			
Module 3- Circulation	5	3		Boulain			

Diplôme d'Université

Rappels physiologiques et physiopathologiques Pathologies : infarctus du myocarde ; EP Massive – tamponnade – troubles du rythme États de choc Utilisation des amines vasopressives Atelier pratique : Arrêt circulatoire Accès vasculaires Surveillance hémodynamique				Vignon			
Module 4 – Néphrologie - Métabolisme physiologie et physiopathologie Pathologies : déséquilibres acidobasiques – insuffisance rénale aiguë Principes d'épuration rénale Ateliers Hémodialyse Hémofiltration	6	3		Robert Martin-Lefevre			
Module 5 – Infectieux - Sepsis Rappels microbiologiques Sepsis Pathologies : Pneumopathie aiguë méningite- choc septique Infections nosocomiales Prélèvements Antibiothérapie	4	3		Francois Perrotin Vignon			
Module 6 – Neurologie – Sédation Physiologiques et physiopathologie Pathologies : comas ; AVC ; EME ; traumatisme crânien État de mort encéphalique Prélèvements multi-organes Atelier pratique : Évaluation de la douleur Sédation- réanimation analgésie – sédation en pratique	6	2		Vinatier Robert			
Module 7 – Digestif – Intoxication Physiologiques et physiopathologie Pathologies : insuffisance	6	2		Robert			

Diplôme d'Université

hépatocellulaire aiguë pancréatite aiguë Évaluation de l'état nutritionnel Nutrition entérale Nutrition parentérale Principales intoxications Prise en charge psychologique dans les suites d'une tentative de suicide							
Module 8 – Vigilance – Hygiène Produits sanguins Transfusion Matéiovigilance – biovigilance Transport des patients Atelier pratique : Règles d'hygiène Mesures d'isolement Prévention infections nosocomiales	2	4		Francois			
Module 9 – Recherche clinique Recherche clinique Méthodologie des essais Rôle de l'infirmière dans les essais clinique en réanimation Atelier pratique : Comment mettre en place un protocole de recherche en soins infirmiers en réanimation	5	3		François			
Module 10 – Éthique Limitation /arrêt thérapeutiques en réanimation La famille en réanimation Fin de vie en réanimation Atelier pratique : Discussion : cas cliniques Jeux de rôles : entretien avec une famille ; animation d'une discussion éthique.	4	4		Vignon			

Joindre par ailleurs le règlement d'examens et MCC complet au dossier en annexe

IV – Financement

1. Effectifs

Effectif minimal permettant d'atteindre l'autofinancement et en-dessous duquel la formation ne peut ouvrir : 20

2. Tarifs proposés (doit être développé à l'aide de la fiche financière Annexe A)

Type de formation	Droits universitaires (1)	Droits complémentaires (2)	Total frais d'inscription
Formation initiale			
Formation continue financée par un organisme	249,57	400	649,57
Formation continue non financée par un organisme			
A distance			

(1) Montant des droits nationaux selon le niveau du diplôme et l'année de référence de création du DU

(2) Montant des droits complémentaires par étudiant impliqués par l'obligation d'équilibre recettes / dépenses.

ANNEXE: CONTROLE DES CONNAISSANCES

Contrôle des connaissances

La validation de l'enseignement théorique sera annuelle avec une session de rattrapage. La session principale et obligatoire est organisée en mai ou en juin de chaque année universitaire. La session de rattrapage est organisée au moment de la rentrée universitaire suivante, en septembre ou en octobre.

Les deux sessions comprennent la même épreuve écrite d'une durée d'une heure trente minutes sanctionnant les connaissances théoriques et comprenant plusieurs modalités d'évaluation (QROC, QCM et cas cliniques), notée sur 20.

La validation du DIU repose sur :

- la présence obligatoire à l'ensemble des modules (cours théoriques et ateliers)
- la moyenne à l'épreuve écrite.

Les infirmières qui ont échoué au contrôle des connaissances peuvent se réinscrire au DIU après avis du jury.

Le jury de l'examen est présidé par un PU-PH de réanimation médicale et comprend au moins un représentant de chaque ville participant au DIU.

Le DIU est délivré sur proposition du jury sous le sceau de l'université auprès de laquelle le candidat est inscrit, et la signature de son président.

La validation de l'enseignement théorique sera annuelle avec une session de rattrapage. La session principale et obligatoire est organisée en mai ou en juin de chaque année universitaire. La session de rattrapage est organisée au moment de la rentrée universitaire suivante, en septembre ou en octobre.

Les deux sessions comprennent la même épreuve écrite d'une durée d'une heure trente minutes sanctionnant les connaissances théoriques et comprenant plusieurs modalités d'évaluation (QROC, QCM et cas cliniques), notée sur 20.

La validation du DIU repose sur :

- la présence obligatoire à l'ensemble des modules (cours théoriques et ateliers)
- la moyenne à l'épreuve écrite.

Les infirmières qui ont échoué au contrôle des connaissances peuvent se réinscrire au DIU après avis du jury.